

3 - CONDITIONS DE TRAVAIL

Document à exploiter en classe

La répartition du travail sur la plantation

A la nuit tombante, les esclaves cessent leurs travaux ; ils se rassemblent tous sur l'argamasse ; le gérant (c'est le blanc qui a la surveillance de l'habitation) fait l'appel nominal.

«Maintenant, vous autres, écoutez, leur dit-il ; que les commandeurs viennent se placer autour de moi. Jean-Louis, demain matin de bonne heure tu te mettras à la tête de la petite bande (c'est celle des jeunes noirs de huit à quinze ans) ; vous irez dans la cotonnerie ramasser les cocons qui sont nouvellement ouverts. Comme nous avons beaucoup de bazar, Cupidon aidera la négresse bazardière à porter ses paniers de légumes et de fruits. La grande bande se partagera en deux : une moitié ira casser le maïs qui nous reste à récolter dans les hauts ; l'autre moitié ira à la cueillette du café rouge ; les commandeurs veilleront bien à ce qu'on ménage les arbres, et à ce que les fruits ne soient cueillis qu'en parfaite maturité.

Vous autres vieilles et vous autres nourrices, vous continuerez à faire des sacs pour notre café, parce qu'après demain les noirs feront un voyage pour porter au quartier ce que nous en avons de préparé. Les noirs charpentiers se mettront à travailler à notre nouvel hôpital. Zéphyr, tu donneras vingt-cinq coups de fouet à notre voleur de café, et autant au marron que l'on vient de nous ramener : Vulcain le forgeron les mettra tous les deux à la chaîne ; ils ne feront autre chose que de moudre du maïs. Jupiter, tu iras avec la Fortune, Oscar et Narcisse, porter les deux cochons que nous avons vendus au boucher. Comme il commence à faire froid, vous rapporterez une balle de toile bleue qu'on partagera entre vous tous ; mais je préviens que je fais punir le premier qui vendra son rechange pour boire, ou qui donnera sa toile à des négresses. A présent vous n'avez qu'à vous en aller souper».

Tous ces ordres sont donnés soit en langue française soit en langue créole : un gérant exercé ne s'exprime que de cette dernière manière ; bien parler créole est un talent que les blancs n'ont pas tous l'avantage de posséder au même degré.

3 - CONDITIONS DE TRAVAIL

Document à exploiter en classe

Extrait des Notes des objets à observer comme moyens de control et de surveillance [de Charles Desbassayns (1840) ?]

(Transcription littérale)

- 1/ TRANQUILIN. *S'il ne reçoit pas des instructions précises il ne fera rien. Il peut être employé comme Commandeur ou Surveillant pour faire des travaux de la Cour Ainsi quand on a du mortier à faire il est bon pour cela et compter les bailles de chaux (e) et faire brasser. Il faut qu'il travail sous la varangue et y surveille l'ouvrage de Blaise (.....) et lorsqu'on épluche le Manioc il Surveille. Je ne crois pas du tout à sa fidélité Mais il n'est pas infidèle Canaille il ne voudroit pas se compromettre vis-à-vis le premier venu mais certes n'empêcheroit pas un Vol à moins qu'il n'en soit chargé. Ainsi pour la Surveillance du Manioc toujours les Portes de la Varangue fermées Agathe ou Augustine Responsable.
Tenant les Clef.-Comptant les bailles Mesurant le Manioc.
L'occupation Spéciale de TRANQUILIN est la réparation et la confection des harnois. Quand il n'en a plus à faire alors il fait des Cordes ou Choses tresser des Sangles en Cadets et faire
a
la main des Cordes rondes de Cadets battu.
TRANQUILIN quand Ma mere nest pas ici repond de l'ouvrage de MARCILLY et en rend compt. Il travail sous la varangue fermée.
Tous les Soirs TRANQUILIN vient rendre Compte à l'appel (de ce que lui et) BLAISE et les autres on fait.*
- BLAISE. *Soit au Soufflé de forge soit à faire des Cordes il faudroit lui apprendre a en faire de bonnes et des Paniers.Nous pourrons encore l'installer a battre la terre de Glaise et la faire secher (...) pour le sucre.Ouvrage qui doit etre fait avant la (roulaison) pour terrer nos Sucres il en faut un approvisionnement denviron 25 barriques.*
- GENTIL. *Point douvrage a la forge il travail avec les Macons ou les Charpentiers et aussito(t) qu'il n'y a pas douvrage a la forge la fermer Mieux vaut laisser accumuler l'ouvrage de quelques*

*jours que d'ouvrir la forge pour l'ouvrage d'une $\frac{1}{2}$ journée il y passera tout son temps c'est certain.
GENTIL rend compte tous les Soirs et a l'Appel.*

2/Ouvriers travaillant

a la Cour.

Ordre

Général de
Police

*Personne ne bouge du Chantier dans les heures de repas.
Ils sortent du Camp avec les Noirs de la bande et ne retournent plus au Camp. Les Chefs en répondent et si il y a désobéissance le Chef et le(Noir) en Prison. Le Soir ils balayent le Chantier et attendent la bande rentrée et défilent avec la bande .*

Conseil

Administration

*Regle générale pour Mr. NION pour prévenir tout oubli du détail
quelconque c'est obliger a Venir rendre Compte a l'appel avec Methode et comme si il s'agissait d'une chose importante autrement cela fuit de la Mémoire Qu'on oublie 2 fois ils spéculent dessus pour qu'ils ne croient pas qu'on a oublié si ils rendent pas Compte on laisse aller 2 jours on les punit et on leur fait voir qu'on savait l'oubli mais qu'on a voulu les punir ne leur disant rien car si c'est dans le jour qu'on leur rappelle leur oubli ils voyent bien qu'on avait oublié soi meme tandis que si c'est a l'heure ordinaire ou que le Matin on les appelle exprès ils voyent qu'on les avait en Mémoire. Il ne faut pas oublier que tous les Noirs et ceux d'ici spéculent plus particulièrement sur l'oubli et les règles qui tombent en Désuétude aussi sont ils prompts a obéir de bon gré afin de ne pas éveiller la Susceptibilité ou la Méfiance des Blancs qui ils le savent bien seront Obstinsés si au début ils rencontrent de la résistance.*

Cuisinière.

Que tous les jours elle apporte son Mangé a goûter si on n'a pas été la le Midi quelle le fasse le Soir et demande si on a goûté le Midi et dise le nombre de Peintes obtenu a Diner.Moyen certain de ne pas perdre de vue cet objet.

(.)LOLE
ISIDORE

HONORINE

*Que tous les soirs ils Rendent leur Compte de(.....)
et qu'Agathe vous dise si les (paquets) étoient bon suffisamment
Gros et de quoi qu'Agathe vous dise pour le lendemain si elle a besoin de(poussière) de Songes ou autres Mangé des Cochons pour que vous puissiez ordonner a HONORINE son ouvrage.*

3/ VERONIQUE .
HOPITAL

REGLES

SURVEILLANCE

*En rendant Compte le Soir de l'état des Malades. Vous dise l'hôpital est resté fermé et les Malades ont fait tel ou tel ouvrage.
Hopital grand Moyen de Discipline et de facilité de Ménager DES
Noirs fatigués en laissant quelques jours a l'hôpital sans*

OCCUPATION

inconvéient si lhospital est fermé Porte immense ouverte aux Abus si elle est ouverte et d'ou il résulte tous les Vols et de plus une affluence immodéré a lhospital. VERONIQUE dit Oui et Nexecute pas en la (tenant de court) elle fera ainsi Chaque fois quon passe Voir si la porte est fermée quand on arrive Subitement la première visite est a la porte de lhospital et voir si les Malades y sont surtout quand il y a des Créoles (...)pas très malades. De loin en loin après la remise de la Clef de lhospital aller y faire une ronde Voir si les Malades y sont sil en Manque Un Une seule fois que VERONIQUE soit obligée dy coucher.

Occuper des Malades a lhospital Moyen de forcer linfermière a les Surveiller de plus on a Moins de répugnance a laisser les Noirs fatigués Sy reposer. Ne pas négliger les bains (aux) Malades cela delasse cest un Moyen de Santé pour les Noirs sales et peu soigneux de leur corp facilite la transpiration et les fonctions Animales leau sert ensuite aux cochons dans lhiver et les faire essuyer de Suite et au lit.

Il faut chercher de loccupation aux Malades du Vacoua a fendre de la terre apiler pour (terrér) du sucre a ceruder dans ce dernier Cas cest Augustine qui en répond, de la laine a déchirer, des cordes a faire, de lhuile.

TROUPEAUX DE
pour

C'est une Partie bien essentielle de Notre Mobilier

BŒUF DE CHARRETTE
GARDIENS

le transport des denrées pour la récolte de Mais des Cannes et l'extraction des Bois des Pierres et du

ORDRE DE SURVEILLANCE

transport des bois pour la chaux.

REGLES A SUIVRE .

3 - CONDITIONS DE TRAVAIL

Document à exploiter en classe

Extrait du texte de l'Abbé Macquet - 1892

(...)

Après un toast chaleureux, nous dirigeons notre promenade vers une riche et belle colline artistiquement plantée d'arbres fruitiers ; c'est une avenue à ciel ouvert digne de la résidence de cette riche propriétaire ; une immense usine est assise au milieu d'une plaine, qui a pour bornes la vaste mer et des montagnes fort élevées. Trois cheminées vomissent une noire vapeur où sont établis les énormes cylindres qui broient la canne et en expriment la dernière goutte, de larges auges reçoivent la liqueur sucrée et la conduisent dans des chaudières en ébullition, où elle fermente.

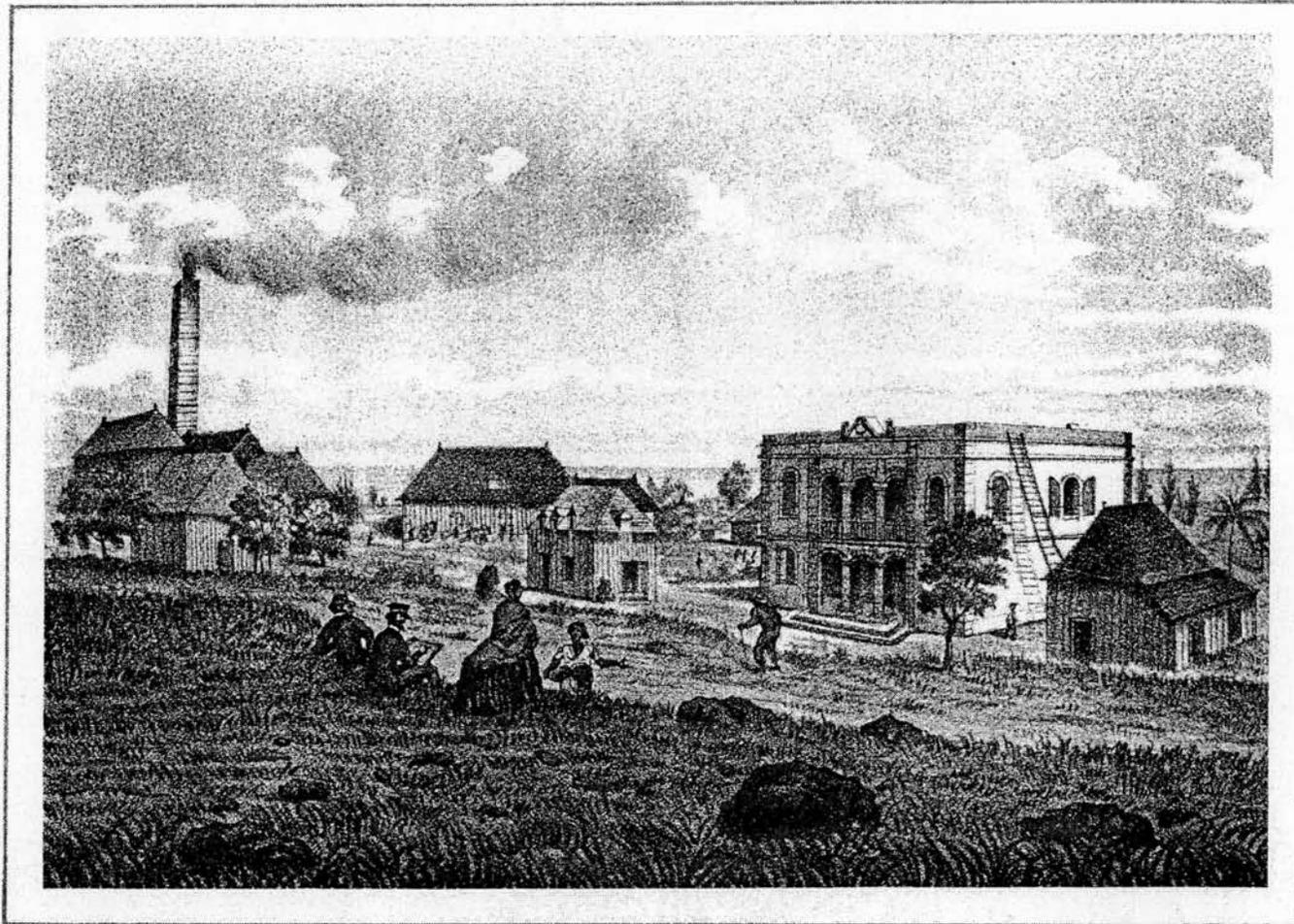
Quand elle commence à se cristalliser et à devenir à l'état de cassonnade, on l'extrait des chaudières, on l'étend sur de larges nattes, elle sèche ; alors on met le sucre en balles et on l'expédie au premier port. Le résidu des chaudières n'est point perdu, il a aussi son emploi, puisqu'il fournit le rhum et le taffia. Si j'étais ingénieur, je décrirais tous les différents engins par lesquels passe la canne avant de paraître aux vitrines de nos épiciers en blanches et cristallines pyramides. Que de travail, que de sueurs elles ont coûté à nos pauvres esclaves ! Nous plaignons le sort de nos moissonneurs courbés, la faux à la main, sous un soleil de 28 à 30 degrés, tandis que le Nègre travaille par une chaleur de 38 à 45 degrés ! non pendant un mois, mais toute l'année ! Les travaux de nos champs se font par des bêtes de somme, tandis que tout est fait ici par la main de l'homme.

Aussi, partout où je portais mes regards, j'apercevais des hommes travailler et arroser la terre de leurs sueurs. C'est que six cents esclaves attachés à l'exploitation d'une habitation forment une petite principauté. Un seul homme est l'âme de cette communauté, il s'appelle le régisseur ; il a son ministre de l'intérieur, qui est chargé du camp ; son ministre des travaux publics, qui veille à la plantation, à la culture de la canne et à la fabrication du sucre ; son ministre des finances, chargé des recettes et des dépenses : il conclut les marchés, fait les expéditions, présente son budget chaque année ; enfin son ministre des cultes : dans une habitation comme celle-ci, sa responsabilité est grande, car il a la garde des consciences et des bonnes mœurs. Au reste, comme je l'ai dit, cette habitation est une paroisse modèle. Le régisseur prend pour lui le ministère de la justice, c'est lui qui connaît les délits, les étudie, en apprécie la gravité et prononce en dernier ressort. Dans cette principauté, chacun a sa tâche à remplir : les uns la domesticité, les autres la forge et la mécanique ; ceux-ci la menuiserie et l'ébénisterie, ceux-là la maçonnerie et la charpenterie ; ici la boucherie, la charcuterie ; là la basse-cour et l'élevage, le plantage de la canne ; là le remontage, la coupe et la vendange ; ici la manutention et les charrois, les chaudières et la vapeur, la sécherie et la mise en sacs.

Les fonctions ainsi assignées, au premier coup de cloche chaque décurion, à la tête de sa décurie, sort du camp et se rend à son poste. Le camp est une vraie cité ouvrière, traversée dans tous les sens par des rues différentes ; toutes les cases ont la façade sur la rue, afin que la surveillance y soit plus facile : chaque famille y

forme un groupe concentré ; il n'y a pas de case sans basse-cour ; je connais même un Noir qui, avec ses volailles et sa porcherie, s'est amassé un pécule pour son rachat. Est-il vrai que les Noirs soient voleurs, ivrognes, paresseux ? Je distingue les Noirs des villes et les Noirs d'habitation. Les premiers n'ont point gagné au contact des Blancs et des matelots ; ils leur ont vite emprunté leurs vices, et, comme ils sont d'une nature plus ardente et moins cultivée, ils les ont bientôt dépassés en désordres ; mais ils forment le petit nombre. Les Noirs d'habitation, même ceux qui n'ont jamais entendu le prêtre, qui sont encore, pour ainsi dire, à l'état de nature, ceux-là sont moins vicieux et moins débauchés que les ouvriers de nos manufactures. Le rotin suffit pour arrêter leurs passions ; aussi les vols sont rares dans les camps de Noirs ; la paresse n'est pas à son aise sous la verge du décurion ; s'ils s'enivrent, c'est lorsqu'ils vont à la ville, je parle des Nègres païens, car les chrétiens s'inspirent des grands principes de notre religion ; évidemment les instincts de la nature les portent au mal, comme partout, mais il y a chez eux des vertus et même des vertus héroïques. Dans l'habitation que nous venons de visiter, vous rencontrerez, chaque jour, quelques traits édifiants ; la famille chrétienne y est dans toute sa ferveur. Quel consolant spectacle offrirait la colonie si tous les colons comprenaient ainsi leurs devoirs et faisaient évangéliser leurs esclaves ; cette petite île serait une nouvelle Pathmos, une oasis chrétienne ; ici l'on ne redouterait pas l'émancipation. Mais hélas ! les préjugés et l'intérêt faussent la conscience et la raison. Aussi, la famille Des Bassins (sic) est-elle presque jusqu'à présent la seule à comprendre ses devoirs en donnant un noble exemple au pays.

ALBUM DE LA RÉUNION



A Roussin, del. et lith.

1883

Ile de la Réunion.

HABITATION DESBASSAYNS,
Hauts de St-Gilles.